



Eneco Gaz Naturel Fixe

Carte tarifaire septembre 2025 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture de gaz naturel pour petites consommations professionnelles en Belgique.

Tous les prix sont hors TVA. Offre valable dans la limite des volumes disponibles (*)



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)
95,00		4,82

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution (montants versés à votre gestionnaire de réseau)						TAXES GAZ NATUREL (fixées par les autorités publiques)	
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur (€ / an)	Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)	
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)		Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles (€ / an)	
FLUVIUS HALLE VILVOORDE	14,60	2,11	77,54	0,86	17,51	Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an	0,0075 €
FLUVIUS ANTWERPEN	13,43	1,98	71,32	0,82	17,51	Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent / kWh
FLUVIUS IMEWO	16,05	2,31	85,22	0,93	17,51	Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles (€ / an)	
FLUVIUS LIMBURG	12,57	1,97	66,72	0,88	17,51	<= 5.000 kWh	3,36
FLUVIUS WEST	16,18	2,34	85,91	0,95	17,51	> 5.000 kWh et <= 150.000 kWh	11,64
FLUVIUS MIDDEN VLAANDEREN (INTERGEM)	13,82	2,01	73,38	0,82	17,51	Accise fédérale (€cent / kWh)	
FLUVIUS KEMPEN (IVEKA)	13,87	2,00	73,67	0,81	17,51	Cotisation sur l'énergie	0,0998
FLUVIUS ZENNE DIJLE	15,72	2,26	83,45	0,90	17,51	Droits d'accise spéciaux	0,0660
ORES (Brabant Wallon)	29,11	3,81	127,75	1,93	-	FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)	
ORES (Hainaut gaz)	29,11	3,81	127,75	1,93	-	Pour l'année 2025, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,156 €cent / kWh (hors TVA). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com .	
ORES (Luxembourg)	29,11	3,81	127,75	1,93	-		
ORES (Mouscron)	29,11	3,81	127,75	1,93	-		
ORES (Namur)	29,11	3,81	127,75	1,93	-		
SIBELGA	12,00	1,84	39,85	1,28	23,20	(*) Conditions particulières de l'offre de l'Eneco Gaz Naturel Fixe Offre valable du 1/septembre/2025 au 30/septembre/2025 au plus tard. En raison des incertitudes affectant toujours le marché de l'énergie, seuls des volumes limités de gaz et d'électricité sont disponibles pour la souscription de contrats Eneco Gaz Naturel Fixe durant le mois de septembre. En dépit d'une planification et d'un approvisionnement effectués par Eneco de façon prudente et raisonnable, il est possible qu'en cas de souscriptions massives inattendues, la limite de ces volumes soit atteinte avant la fin du mois septembre. Dans ce cas, Eneco se réserve le droit de ne plus offrir à la souscription le contrat Eneco Gaz Naturel Fixe pour le mois en cours.	
TECTEO RESA	32,05	4,01	113,11	2,18	-		

Eneco Gaz Naturel Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixés pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement au gaz. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison, sauf si la législation impose des restrictions ou en dispose autrement. Dans ce cas, la redevance fixe sera due (et restera due) conformément aux dispositions légales applicables. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture.

Carte tarifaire version 022509 pour la Belgique. / Valable du 1er septembre 2025 jusqu'au 30 septembre 2025 plus tard. / BB_032_022509_FR_ENECO_GAS_FIX